



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

## **AVIS PUBLIC**

---

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Cet avis public est pour vous informer que la Municipalité a procédé au téléversement sur sa page Facebook (page de la Municipalité de Saint-Épiphanie) de [l'assemblée ordinaire du 5 octobre 2020 du Conseil municipal](#). Cette assemblée s'est faite par l'entremise de l'application de conférence ZOOM.

Vous pouvez consulter ladite vidéo en cliquant sur l'hyperlien disponible dans cet avis public.

**DONNÉ** à Saint-Épiphanie, le 13<sup>e</sup> jour du mois d'octobre deux mille vingt (2020).

**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.  
Directeur général – secrétaire-trésorier**

---

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville  
220, rue du Couvent, Saint-Épiphanie, G0L 2X0  
[www.saint-epiphane.ca](http://www.saint-epiphane.ca)

Téléphone : 418-862-0052  
Télécopieur : 418-862-7753  
Courriel : [bureau@saint-epiphane.ca](mailto:bureau@saint-epiphane.ca)

*S'UNIR POUR PROSPÉRER!*

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

**JE**, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphanie, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour du mois d’octobre deux mille vingt (2020).



**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.**  
**Directeur général – secrétaire-trésorier**